

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

La municipalité a mandaté une équipe d'étudiants de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke pour l'élaboration d'un outil d'aide à la décision⁵⁰. Cet outil permet d'évaluer diverses propositions d'aménagement et de valider si ces dernières s'insèrent dans les objectifs de développement durable retenus. Une recherche bibliographique des outils d'aide à la décision en aménagement a été effectuée et à partir de cette recherche, un outil propre à ce projet a été élaboré.

Cet outil a été conçu sur l'outil tableur Excel. Il reprend les quatre sphères du développement durable, il se veut simple d'utilisation et illustratif. À l'intérieur de ces quatre sphères, des thématiques et des critères ont été définis par l'équipe de la municipalité et le groupe d'étudiants, en s'assurant que ces thématiques soient représentatives de la vision municipale. Une pondération est ensuite donnée à chaque critère, puis un calcul automatique est transposé dans l'onglet résultat, offrant alors un visuel permettant rapidement de déceler les forces et les faiblesses du scénario en regard des quatre thématiques du développement durable.

4.1. Thématique de gouvernance

❖ **Intégration harmonieuse du quartier dans la ville**

Permet une accessibilité aux équipements et infrastructures

Permet une accessibilité au quartier

❖ **Cohésion sociale de l'aménagement du territoire**

Offre une mixité sociale intergénérationnelle

Présente une diversité d'offres de logements

❖ **Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti, culturel et/ou naturel**

Offre une attractivité du territoire

Présente un sentiment d'appartenance accru

Offre variée d'infrastructures culturelles (centre culturel, bibliothèque, etc.)

Intègre de nouveaux bâtiments en harmonie avec la nature environnante

❖ **Approche novatrice et conception écosystémique**

Prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux

Permet de prendre en compte les interactions du quartier avec son milieu

⁵⁰ - E. Lagacé Laliberté et al. (2020).

❖ **Établissement de partenariats et approche participative**

Favorise les partenariats

Encourage la participation des habitants et des usagers

Permet une gestion du projet en toute transparence

4.2. Thématique sociale

❖ **Accessibilité aux services et à des équipements de qualité**

Favorise la diversification des équipements publics, privés et de services

Offre une variété de fonctions économiques, sociales, culturelles et naturelles

Favorise la proximité des services ainsi que les transports actifs

❖ **Qualité des bâtiments résidentiels, des logements et espaces privés**

Favorise la qualité de la structure des bâtiments, le confort, l'esthétisme et la sécurité

❖ **Qualité des espaces publics et verts**

Favorise la qualité de vie (confort visuel, bien-être et convivialité)

❖ **Sécurité, risques, santé et réduction des nuisances**

Inclut des mesures qui permettent d'anticiper et de limiter les risques

Permet de réduire les risques d'accident (trottoirs, éclairage, limite de vitesse, etc)

Favorise une gestion durable et intégrée des matières résiduelles

4.3. Thématique environnementale

❖ **Gestion de l'énergie**

Prend en compte l'efficacité énergétique des bâtiments

Intègre l'utilisation d'énergies renouvelables

❖ **Gestion des déplacements**

Permet d'adapter l'offre en stationnement en fonction de son usage

Permet de bien organiser la logistique (marchandises, livraisons, services de secours et autres)

❖ **Gestion de l'espace à aménager**

Permet de limiter l'étalement urbain

Prévoit des espaces verts pour tous (espace de jeux extérieurs, jardin communautaire, espace de repos)

❖ **Gestion du milieu naturel et des milieux d'intérêts**

S'appuie sur des outils opérationnels (SAD, PU, règlement de zonage, règlement de lotissement, etc)

Permet de maintenir la connectivité des milieux naturels au sein du quartier et avec sa périphérie

S'appuie sur des études des zones d'intérêts écologiques et des zones dégradées

Fait la promotion de l'usage d'espèces végétales indigènes et locales

Prévoit la protection des milieux humides et habitats des espèces à statut particulier

Fait la promotion de l'utilisation et de la consommation responsable

Prévoit intégrer des sentiers de randonnées délimités

❖ **Gestion intégrée de l'eau (potable, pluviale et de ruissellement)**

Permet de récupérer les eaux pluviales et/ou de ruissellement et de les réutiliser

Fait la promotion de bâtiments et d'espaces publics économes en eau potable

❖ **Gestion des matériaux et des ressources naturelles**

Favorise l'utilisation de matériaux recyclables et/ou réutilisables

❖ **Gestion environnementale du chantier**

Assure une bonne gestion des déchets de construction (CRD)

Permet de ne défricher que les espaces nécessaires

Favorise les entrepreneurs qui ont de l'expérience dans la construction écologique

4.4. Thématique économique

❖ **Favoriser/renforcer l'économie locale**

Permet l'établissement d'espaces de vie et de points de rendez-vous

Favorise la tenue d'évènements de type marchés, foires et/ou autres

❖ **Mode de fonctionnement en coûts globaux et internalisation des coûts**

Permet de prendre en compte les coûts globaux et pas seulement les coûts d'achat ou de possession

❖ **Promotion de la production et de la consommation responsables**

Encourage les commerçants de la région à venir prendre part aux activités du marché

Favorise l'achat local pour les résidents du nouveau quartier ainsi que de la municipalité